

Explication du taux de participation des Autochtones aux élections fédérales : coup d'œil sur l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba

Allison Harell
Université Queen's

Dimitrios Panagos
Collège militaire royal du Canada

J. Scott Matthews
Université Queen's

Table des matières

Note au lecteur	5
Introduction.....	7
Explication de la participation des Autochtones.....	9
Données et méthodes	11
Participation électorale chez les Autochtones.....	13
Explication de la faible participation	17
Discussion et conclusions	27
Bibliographie.....	29
Notes	31

Note au lecteur

Cette étude a été commandée par Élections Canada pour examiner la participation électorale des Autochtones au Canada. Elle a été présentée à l'atelier d'Élections Canada à la Conférence sur la recherche en matière de politiques autochtones tenue du 9 au 12 mars 2009. Les observations et les conclusions qui y sont formulées sont celles des auteurs.

Introduction

La participation politique généralisée et inclusive est une valeur centrale pour les démocrates libéraux¹. Par conséquent, la récente baisse – certains parleront d’effondrement – du taux de participation des Canadiens aux élections nationales a généré de nombreux commentaires². C’est dans ce contexte que s’inscrit le dossier de la participation des peuples autochtones, un groupe qui, selon la croyance populaire, participe beaucoup moins aux élections que les autres groupes d’électeurs³. Le faible taux de participation de ce groupe n’est pas un phénomène récent, mais une constante. Malgré tout, contrairement à celle de l’électorat canadien général, la participation des Canadiens d’origine autochtone a rarement été étudiée, et a encore moins constitué le thème central d’une enquête empirique continue.

La présente étude vise à combler cette lacune. Elle est fondée sur des données tirées de l’enquête *Equality, Security and Community* (ESC), qui comprend à la fois une étude d’un échantillon de la population générale et un échantillon de personnes qui se sont identifiées comme des Autochtones habitant en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Ces données nous ont permis d’éclairer la nature et l’origine de la participation des peuples autochtones. Elles nous ont également permis d’aborder la question des différences structurelles de participation politique existant entre les populations autochtones et non autochtones du Canada.

Notre étude a été dictée par des interprétations très contrastées de la participation politique des Autochtones fondées, d’une part, sur la recherche courante liée au comportement politique et, d’autre part, sur la documentation générale concernant la politique autochtone. L’interprétation du *comportement politique* présume que les peuples autochtones sont, en somme, comme les autres Canadiens, au moins concernant les déterminants de leur participation politique. Ce qui diffère, c’est le niveau des diverses ressources dont les peuples autochtones disposent (tel le statut socioéconomique) favorisant la participation aux élections. De ce point de vue, la conclusion logique est, bien sûr, que si les Autochtones et les non-Autochtones jouissaient des mêmes « ressources politiques », les Autochtones afficheraient le même taux de participation aux élections que les autres Canadiens. Par contre, l’interprétation de la *politique autochtone* attire notre attention sur des facteurs et des circonstances affectant les peuples autochtones qui pourraient expliquer leur taux de participation inférieur, telles les relations diverses et souvent litigieuses qu’ils entretiennent avec l’État canadien, ainsi que le rôle de la participation à des organismes autochtones. Donc, de ce point de vue, même si les Autochtones disposaient des mêmes ressources politiques que les non-Autochtones, leur taux de participation continuerait à accuser un écart significatif.

Au bout du compte, les résultats de notre étude appuient ces deux interprétations. Les ressources qui sont importantes pour la participation des non-Autochtones le sont également pour celle des Autochtones, mais de façon moins considérable. Par contre, de nombreuses questions sur le comportement politique sont restées sans réponse; en effet, même en tenant compte des différences constantes dans les ressources dont les Autochtones et les non-Autochtones disposent, nous avons constaté que leurs taux de participation demeuraient considérablement différents. À cet égard, l’interprétation de la politique autochtone est révélatrice. Entre autres choses, les expériences différentes des peuples autochtones (telles que répertoriées selon le

groupe linguistique et l'appartenance à une bande) sembleraient définir des tendances diverses en matière de participation politique. De façon similaire, l'implication dans des organismes autochtones a une incidence importante sur la participation et, contrairement aux arguments avancés dans certains documents, est de nature positive. Enfin, au moins chez les jeunes Autochtones, les attitudes et les perceptions relatives aux relations entre les Autochtones et l'État canadien semblent également constituer d'importants facteurs de mobilisation politique.

Explication de la participation des Autochtones

La documentation sur le comportement politique traitant de la participation électorale est considérable et a permis de cerner un ensemble de variables constituant d'importants facteurs explicatifs de la participation. Comme il est suggéré ci-dessus, de nombreuses études sont fondées sur l'opinion que la participation politique dépend fortement des ressources dont chaque citoyen dispose⁴. Les modèles de participation courants tendent à mettre l'accent sur les trois ensembles de facteurs suivants : les ressources socioéconomiques (p. ex. l'éducation et le revenu)⁵, les réseaux sociaux (p. ex. la participation communautaire et la pratique religieuse)⁶ et les facteurs psychologiques (p. ex. l'intérêt et les connaissances en matière de politique)⁷. Les liens entre ces facteurs et la participation politique sont nombreux et complémentaires dans la plupart des cas. Les variables intermédiaires cruciales comprennent le civisme (surtout les aptitudes cognitives), la confiance sociale et politique ainsi que les possibilités de recrutement politique. De façon plus générale, les spécialistes de la participation (surtout au Canada) insistent sur la signification particulière des différences liées à l'âge – tant à titre d'élément du cycle de vie que de reflet des changements générationnels – et du rôle joué par les facteurs contextuels spécifiques des élections, en particulier la compétitivité⁸.

Les chercheurs qui ont étudié la participation des Autochtones aux élections canadiennes ont découvert que les facteurs de participation mentionnés dans la documentation générale étaient également des variables importantes de leurs recherches. À titre d'exemple, de nombreuses études indiquent que le statut socioéconomique est un facteur important permettant d'expliquer le taux de participation des Autochtones⁹. De façon similaire, il a été déterminé que des facteurs démographiques comme l'âge, le lieu de résidence et la mobilité sociale (les Autochtones tendent à se déplacer davantage que les non-Autochtones) ont un impact important sur le taux de participation des Autochtones¹⁰. Dans le même ordre d'idées, il a été constaté que des facteurs comme la structure politique (p. ex. le système électoral et le régime des partis) influent également sur le taux de participation des Autochtones¹¹.

En plus de ces facteurs généraux, les chercheurs ont remarqué que le taux de participation variait grandement d'une collectivité autochtone à l'autre. À titre d'exemple, dans leur étude sur l'exercice du droit de vote des Autochtones dans les Maritimes, Bedford et Pobihushchy ont découvert que les Indiens inscrits du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard affichaient des taux de participation très différents tant aux élections fédérales que provinciales¹². De façon similaire, Guérin a constaté que le taux de participation des Autochtones variait considérablement d'une province à l'autre et, selon lui, la dispersion géographique des collectivités du Nord ainsi que la concentration d'Autochtones hors réserve expliquent en partie la variation des taux de participation des collectivités¹³.

Peu d'études empiriques ont été menées sur la participation des Autochtones, mais de nombreux documents sur la politique autochtone au Canada relèvent des facteurs spécifiques pouvant avoir un impact sur la participation électorale. Ces documents ont tendance à être fondés sur une des deux positions théoriques sur la participation (ou la non-participation, selon le cas) des Autochtones aux institutions politiques du Canada.

Selon la première position, que nous désignerons la « thèse du nationalisme », le peuple autochtone est formé de nations distinctes qui entretiennent une relation « de nation à nation » avec l'État canadien¹⁴. De ce point de vue, les gouvernements et les organismes autochtones sont la voix légitime des nations autochtones et, par conséquent, les membres de ces nations devraient examiner leurs politiques par le biais d'institutions autochtones¹⁵. Pour des chercheurs comme Cairns, la popularité de la thèse du nationalisme chez les peuples autochtones explique le faible taux de participation de ces derniers; plus particulièrement, l'existence d'institutions autochtones (c'est-à-dire de gouvernements et d'organismes) qui ont le *pouvoir* de parler au nom des nations autochtones favorise la non-participation aux institutions démocratiques pancanadiennes¹⁶. Cairns a conclu que la conséquence logique de ces systèmes de représentation rivaux (soit les systèmes autochtones) était la diminution de l'importance des élections, et donc des incitatifs à voter¹⁷. Dans cette optique, l'existence de systèmes de représentation concurrents et la question de la voix sont deux facteurs importants propres aux Autochtones qui permettent d'expliquer la faible participation de ces derniers.

Selon la deuxième position, que nous désignerons la « thèse du postcolonialisme », la cause fondamentale de la subordination et de l'oppression des Autochtones est l'État canadien. Turpel explique que les peuples autochtones sont enfermés dans les limites d'un appareil politique gouvernemental intégratif et souvent hostile, imposé par une société immigrée ou colonisatrice¹⁸. En outre, Alfred prétend que les peuples autochtones considèrent les institutions non autochtones comme des éléments transitoires et superflus de leur existence politique. Sa conclusion est que les structures qui ont été créées pour coloniser les peuples autochtones ne représentent pas un cadre acceptable pour la coexistence des sociétés indigènes et celles des nouveaux arrivants¹⁹. Pour Alfred, les institutions fédérales sont des instruments de colonisation qui favorisent la subordination et l'oppression des Autochtones au Canada. Par conséquent, ceux qui soutiennent la thèse du postcolonialisme affirment que les peuples autochtones devraient s'abstenir de participer aux institutions gouvernementales et s'engager dans une politique de la résistance afin de s'opposer activement à ces dernières. La plupart du temps, les jeunes et les « néotraditionalistes » sont désignés comme partisans de cette opinion sur l'État et de cette stratégie de résistance, autrement dit, de la thèse du postcolonialisme.

En ce qui concerne la participation électorale, cette opinion sur la subordination et l'oppression des peuples autochtones favorise l'hostilité à l'égard des institutions canadiennes (à l'échelle du pays, des provinces et des bandes) et promeut des comportements politiques alternatifs, à l'écart de la politique conventionnelle, surtout chez les jeunes²⁰. Par exemple, selon Alfred, Pitawanakwat et Price, les jeunes Autochtones s'identifient de moins en moins aux institutions et à l'État²¹. Ils ont conclu que certains jeunes Autochtones préféreraient prendre part à la politique de façon non conventionnelle et indirecte²². Pour ces chercheurs, la vision postcoloniale de l'État et la stratégie d'abstention et de résistance permettent d'expliquer pourquoi certains segments de la population autochtone décident de ne pas voter.

Données et méthodes

Les données utilisées dans le cadre de cette étude ont été tirées de deux volets de l'enquête *Equality, Security and Community* (ESC)²³. Lors de l'enquête ESC menée en 2000-2001, un échantillon national représentatif de Canadiens (n = 5 152) ont été questionnés sur leur bien-être, leur participation à la société civile et leurs attitudes à l'égard de l'État et de leurs compatriotes. En 2004, un sous-échantillon supplémentaire de répondants autochtones de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba (n = 608) ont été questionnés. Pour ce sous-échantillon, on a utilisé un questionnaire presque identique à celui utilisé pour le premier échantillon et des renseignements supplémentaires spécifiques du vécu des Autochtones au Canada²⁴. Ces deux ensembles de données nous ont permis d'analyser la participation des Autochtones en tenant compte de facteurs propres à leur situation et de faire des comparaisons révélatrices avec la population canadienne générale.

Il aurait été idéal d'avoir un échantillon d'Autochtones représentatif à l'échelle nationale, mais la focalisation sur ceux habitant dans les Prairies a été révélatrice pour plusieurs raisons. En effet, exception faite du Nord du Canada, le Manitoba et la Saskatchewan comptent la plus grande proportion de population autochtone (14 %) et l'Alberta arrive au deuxième rang (5 %). De plus, contrairement aux nombreuses recherches antérieures, notre échantillon comprenait des Autochtones vivant dans ou hors des réserves. La plupart des recherches antérieures sur le comportement électoral des peuples autochtones sont uniquement fondées sur des échantillons composés d'Indiens inscrits habitant dans une réserve. Par contraste, environ 29 % des Autochtones de notre échantillon habitent hors réserve²⁵. Il importe également de noter que l'échantillon d'Autochtones de l'enquête ESC est très représentatif de la population actuelle des provinces des Prairies, surtout en ce qui concerne les variables socioéconomiques principales employées dans notre étude. Le tableau 1 présente une comparaison entre l'échantillon d'Autochtones de l'enquête ESC et les données du Recensement de 2006 pour chaque province de notre étude et pour la population générale. En ce qui concerne le niveau d'études et le revenu, notre échantillon reflète très étroitement les données du recensement. Autrement dit, même s'il n'est pas strictement représentatif, notre échantillon représente assez bien la population autochtone dans ses caractéristiques principales.

Toutefois, notre échantillon diffère de façon significative sur les collectivités représentées. La plus grande différence est que les personnes qui se sont identifiées comme des « Indiens de l'Amérique du Nord » dans chaque province sont surreprésentées et que celles qui se sont identifiées comme des « Métis » sont sous-représentées. De plus, la majorité (environ 85 %) des personnes qui composent notre échantillon ont déclaré être membres d'une seule des huit bandes étudiées. Il importe également de noter qu'une portion considérable des répondants de chaque province ont déclaré faire partie de la catégorie « Autres ». Le questionnaire de l'enquête ESC permettait aux répondants de déclarer qu'ils faisaient partie de la catégorie « Appartenance à un autre groupe autochtone » (Premières nations, Cri, Ojibway, Déné, Pieds-Noirs, etc.).

Tableau 1 : Variables démographiques déterminées – estimations provinciales et nationales – paramètres du recensement [†] et de l'enquête ESC												
	Alberta			Saskatchewan			Manitoba			Canada		
	Recensement	ESC	Différence	Recensement	ESC	Différence	Recensement	ESC	Différence	Recensement	ESC**	Différence
<i>Appartenance à la population autochtone</i>												
Indien de l'Amérique du Nord	52 %	65 %	14 %	64 %	51 %	-13 %	57 %	51 %	-6 %	60 %	55 %	-4 %
Métis	45 %	4 %	-41 %	34 %	12 %	-22 %	41 %	12 %	-29 %	33 %	10 %	-24 %
Inuit	1 %	0 %	-1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	4 %	0 %	-4 %
Autres	2 %	30 %	28 %	2 %	37 %	35 %	1 %	37 %	36 %	3 %	35 %	32 %
<i>Indien inscrit</i>	49 %	97 %	48 %	64 %	93 %	29 %	58 %	92 %	34 %	53 %	94 %	41 %
<i>Langue autochtone parlée à la maison</i>												
	8 %	31 %	23 %	16 %	57 %	41 %	13 %	21 %	8 %	12 %	37 %	25 %
<i>Éducation*</i>												
Sans diplôme d'études secondaires	44 %	43 %	-1 %	49 %	48 %	-2 %	50 %	50 %	0 %	44 %	47 %	3 %
Diplôme d'études secondaires	21 %	18 %	-3 %	22 %	24 %	2 %	21 %	26 %	6 %	22 %	23 %	1 %
Diplôme d'études postsecondaires	34 %	39 %	4 %	29 %	28 %	0 %	29 %	24 %	-5 %	35 %	30 %	-5 %
<i>Revenu moyen (en milliers de dollars)</i>	18	24	6	14	20	6	15	21	5	17	22	5

[†] Les données proviennent de la base de données sur les faits saillants des collectivités du Recensement de 2006 de Statistique Canada.

**Il convient de noter que les données du recensement sont fondées sur un échantillon d'Autochtones âgés d'au moins 15 ans.

**Il convient de noter que ces données sont fondées sur le sous-échantillon d'Autochtones de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba seulement.

L'échantillon de l'enquête ESC comporte également un nombre relativement supérieur d'Autochtones qui ont déclaré être visés par un traité ou enregistrés auprès du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien; en effet, la plupart des Autochtones de notre échantillon ont déclaré avoir le statut d'Indien inscrit. Toutefois, contrairement aux résultats du recensement, nos données ne nous permettent pas de faire une distinction entre ces deux catégories, ce qui suggère que nous avons peut-être surestimé l'étendue de la différence entre notre échantillon et celui du recensement à cet égard. Enfin, le tableau 1 permet de constater une différence entre notre échantillon et celui du recensement en ce qui concerne le pourcentage de personnes qui parlent une langue autochtone à la maison. Notre échantillon surreprésente à divers degrés ce segment de la population, selon la province.

Pour résumer, bien que des différences entre notre échantillon et la population autochtone générale nous empêchent de tirer des conclusions définitives sur la participation des Autochtones, de façon générale, ces données nous permettent de faire la lumière sur les déterminants de la participation d'un vaste ensemble de peuples autochtones. De plus, comme notre intention est de nuancer les modèles classiques fondés sur des ressources au moyen d'explications spécifiques aux Autochtones, nous pouvons dire que ces données sont parfaitement appropriées. Premièrement, les similitudes entre notre échantillon et la population autochtone générale en ce qui concerne la répartition des ressources socioéconomiques cruciales (soit l'éducation et le revenu) nous permettent d'évaluer l'impact global de ces facteurs avec une certaine confiance. Deuxièmement, étant donné que la documentation sur la politique autochtone porte principalement sur les collectivités des Premières nations ayant une base territoriale et dont les membres s'identifient nettement comme des Autochtones, la surreprésentation de ces collectivités et de ceux qui parlent une langue autochtone nous donne en réalité un avantage considérable pour examiner les répercussions des thèses du nationalisme et du postcolonialisme.

12 Explication du taux de participation des Autochtones aux élections fédérales : coup d'œil sur l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba

Participation électorale chez les Autochtones

Le tableau 2 présente les taux de participation électorale déclarés de la population générale (selon l'enquête ESC de 2000) et ceux des Autochtones des Prairies (selon l'échantillon de collectivités autochtones de l'enquête ESC de 2004). Comme prévu, le taux de participation déclaré de la population générale est considérablement supérieur à celui des Autochtones. La population canadienne avait enregistré un taux de participation de 74 % lors de l'élection fédérale de 1997. Les répondants des Prairies avaient enregistré un taux semblable à la moyenne nationale. Par contre, le taux de participation déclaré par les répondants autochtones de l'enquête ESC de 2004, qui comportait une question sur la participation à la dernière élection fédérale (c'est-à-dire celle de 2004), était plus de 20 points de pourcentage inférieur à la moyenne nationale.

Tableau 2 : Participation déclarée aux élections fédérales		
	Taux de participation	N
Moyenne nationale, 1997 (ESC)[†]	74 %	5 575
Moyenne des Prairies, 1997 (ESC)	74 %	1 273
Taux de participation des Autochtones (Prairies seulement)[†]	51 %	601
<i>Province</i>		
Alberta	39 %	187
Saskatchewan	54 %	211
Manitoba	54 %	203
<i>Lieu de résidence</i>		
Dans une réserve	49 %	423
Hors réserve	51 %	172
Milieu urbain	44 %	95
Milieu rural	58 %	77
<i>Indien des traités ou Indien inscrit</i>		
	49 %	277
<i>Numéro de bande</i>		
262 – Fort Alexander, Manitoba	56 %	54
269 – Peguis First Nation, Manitoba	56 %	18
276 – Cross Lake First Nation, Manitoba	64 %	85
353 – Lac La Ronge, Saskatchewan	53 %	75
355 – Peter Ballantyne Cree Nation, Saskatchewan	56 %	96
435 – Blood, Alberta	38 %	138
458 – Bigstone Cree Nation, Alberta	41 %	27
462 – Saddle Lake, Alberta	0 %	1
<i>Langue parlée à la maison</i>		
Anglais	45 %	331
Pied-Noir	29 %	49
Cri	60 %	174
Ojibway	50 %	12
Autre	60 %	35
[†] Données fondées sur l'échantillon de la population générale de l'enquête ESC de 2000 (pondérées).		
[†] Données fondées sur le sous-échantillon d'Autochtones de l'enquête ESC de 2004.		

Comme il fallait s'y attendre, le taux de participation déclaré est supérieur au taux de participation réel. Selon Élections Canada, le taux de participation officiel était de 61 % en 2004, soit seulement 6 points de pourcentage de moins qu'en 1997. La différence entre les taux de participation réel et déclaré est attribuable au manque de fiabilité des enquêtes et aux effets de désirabilité sociale qu'elles créent, sans oublier le fait que les personnes qui participent à des enquêtes sont les plus susceptibles de voter. Pourtant, nos données sur la participation déclarée sont plus élevées que celles sur la participation déclarée par le sous-échantillon d'Autochtones de l'enquête ESC. De plus, il convient de noter que la différence entre les données des Autochtones et des non-Autochtones indiquées ci-dessus correspond au taux de participation de 48 % des Autochtones habitant dans une réserve²⁶. Autrement dit, conformément aux résultats des recherches antérieures, les résultats de notre étude indiquent que les collectivités autochtones affichent un taux de participation inférieur.

Un examen approfondi des distinctions du taux de participation entre les répondants autochtones permet de nuancer celles-ci. À titre d'exemple, des recherches précédentes ont permis de suggérer que le taux de participation des Autochtones variait grandement d'une province à l'autre. Même si notre échantillon d'Autochtones ne représentait que trois provinces, il nous a permis de constater des différences interprovinciales en matière de participation; en effet, le taux de participation déclaré enregistré en Saskatchewan et au Manitoba était de 54 %, tandis que seulement 39 % des répondants autochtones d'Alberta ont déclaré avoir voté lors de la dernière élection fédérale. Cela correspond aux résultats relatifs à la participation aux élections provinciales chez les Autochtones habitant dans une réserve que Bedford a obtenus, montrant que les répondants membres des Premières nations de l'Alberta sont moins susceptibles de voter que ceux du Manitoba ou de la Saskatchewan²⁷.

Il est intéressant de noter que nous n'avons pas constaté de différences significatives entre les données sur les Autochtones habitant dans une réserve et celles sur les Autochtones habitant hors réserve; en effet, ils ont respectivement affiché un taux de participation déclaré de 49 % et de 51 % dans le cadre de l'enquête ESC. De façon similaire, les personnes visées par un traité et inscrites comme Indien ont affiché des taux de participation semblables à ceux des autres Autochtones (49 %). Par contre, nous avons constaté une différence considérable entre le taux de participation des Autochtones hors réserve habitant en milieu urbain et celui des Autochtones hors réserve habitant en milieu rural ($p < 0,10$). Les Autochtones hors réserve qui habitent en milieu rural ont affiché un taux de participation beaucoup plus élevé (58 %) que celui des Autochtones hors réserve qui habitent en milieu urbain (44 %). Cette différence est probablement attribuable au fait que les Autochtones en milieu urbain tendent à être plus défavorisés que ceux en milieu rural, surtout dans les provinces des Prairies²⁸.

L'échantillon de l'enquête ESC permet également d'analyser en détail la participation des Autochtones en fonction du numéro de bande et de la langue parlée à la maison. Il est évident que les collectivités autochtones ont une histoire différente en ce qui concerne leur politique interne et leurs relations avec le gouvernement canadien. Ces différences peuvent avoir un impact sur la propension des différentes collectivités autochtones à participer aux élections fédérales.

Pour ce qui est de la répartition par numéro de bande, il est évident que notre échantillon est moindre dans chaque catégorie et que les taux de participation doivent donc être considérés avec circonspection. Cela étant dit, les bandes des Blood et des Cris de Bigstone semblent afficher des taux de participation (38 % et 41 %, respectivement) beaucoup plus bas que ceux des autres bandes représentées dans l'échantillon. Les faibles taux de participation de ces deux bandes albertaines peuvent refléter le fait que les élections fédérales en Alberta ne sont pas concurrentielles depuis longtemps. Il est également possible que ces taux soient attribuables au fait que les enjeux autochtones aient revêtu une importance moindre dans les campagnes électorales en raison de la plus faible proportion d'Autochtones dans la population albertaine²⁹.

Nous avons également remarqué des différences intéressantes quant à la langue parlée à la maison. Les trois langues les plus représentées dans l'échantillon sont l'anglais, le pied-noir et le cri. La documentation sur la politique autochtone nous incite à nous attendre à ce que les Autochtones qui parlent une langue ancestrale affichent un taux de participation inférieur à celui des Autochtones qui ont adopté (ou ont été forcés d'adopter) l'anglais comme langue quotidienne. Pourtant, les résultats de notre étude suggèrent une tendance plus complexe. Il se trouve que ceux qui parlent le cri à la maison sont beaucoup plus susceptibles de voter (60 %) que ceux qui parlent le pied-noir (29 %) et, étonnamment, l'anglais (45 %). Il s'agit d'une distinction intéressante qui nécessite une analyse approfondie.

En résumé, cet examen initial de la participation permet de comprendre les similitudes et les différences existant entre les collectivités autochtones et la population générale. Conformément aux recherches antérieures, nous avons constaté que les Autochtones affichaient un taux de participation inférieur, qu'ils habitent ou non dans une réserve. Nous avons toutefois remarqué des distinctions intéressantes entre les collectivités autochtones. Les Autochtones qui habitent en milieu rural sont plus susceptibles de voter que ceux qui habitent en milieu urbain. De plus, certaines bandes et les personnes qui parlent le cri à la maison semblent être plus susceptibles de voter que les autres Autochtones.

Explication de la faible participation

Comment pouvons-nous expliquer les taux de participation inférieurs des collectivités autochtones? Sont-ils attribuables au manque de ressources connu par les peuples autochtones ou à des facteurs propres aux expériences de ces derniers, les rendant plus susceptibles de se détourner de la politique fédérale? Dans la présente section, nous examinerons d'abord les problèmes d'accès aux ressources en fonction de modèles de vote courants fondés sur ce facteur. Nous utiliserons ensuite des modèles différents (et peut-être complémentaires) qui sont mentionnés dans la documentation sur la politique autochtone.

Le tableau 3 montre des modèles de régression logistique pour les 3 ensembles de répondants suivants : la population générale (colonne 1), un sous-ensemble de la population générale habitant dans les Prairies (colonne 2) et un échantillon d'Autochtones (colonne 3). Chaque modèle comprend des données de base importantes, comme l'âge, le lieu de résidence (urbain ou rural), le sexe et la situation familiale. De plus, trois ensembles de ressources sont examinés : les ressources socioéconomiques, les ressources de réseau et des variables de participation. Les modèles sont identiques, à l'exception de l'inclusion de facteurs régionaux dans la colonne 1 pour contrôler la variation des taux de vote dans l'ensemble du Canada.

Dans la colonne 1, les résultats correspondent grandement à ce qui est indiqué dans la documentation sur le comportement électoral. Nous avons constaté un effet curviligne évident lié à l'âge; en effet, les jeunes et, dans une moindre mesure, les aînés affichent un taux de participation inférieur à celui des personnes d'âge moyen. Nous avons également remarqué que les habitants du Québec et des Maritimes affichaient des taux de participation supérieurs à ceux des habitants de l'Ontario et de l'Ouest canadien. La comparaison des probabilités de vote enregistrées dans les Prairies avec celles de l'Ontario permet presque d'obtenir un niveau classique de signification statistique. En ce qui concerne les ressources, nous avons remarqué un effet positif évident chez les personnes de niveau postsecondaire et un effet négatif chez les personnes à faible revenu (c'est-à-dire un revenu personnel inférieur à 20 000 \$). La participation à des organismes politiques et sociaux ainsi que la pratique religieuse ont également un effet positif sur les probabilités de vote. Enfin, ceux qui lisent ou regardent souvent les nouvelles ou qui font confiance au gouvernement fédéral sont plus susceptibles de voter. Le modèle des Prairies a en grande partie donné les mêmes résultats.

Tableau 3 : Taux de participation, selon les variables explicatives standard

	Population générale [‡]			Prairies seulement [‡]			Échantillon d'Autochtones [†]		
	RC	(s.e.)	Code	RC	(s.e.)	Code	RC	(s.e.)	Code
Données démographiques									
Jeunes	0,11	(0,02)	***	0,06	(0,02)	***	0,12	(0,04)	***
Aînés	0,44	(0,06)	***	0,26	(0,07)	***	0,35	(0,10)	***
Milieu urbain	1,05	(0,11)		1,02	(0,23)		0,35	(0,18)	
Femmes	1,30	(0,14)	**	1,91	(0,44)	**	1,13	(0,24)	
Mariage ou union de fait	0,72	(0,08)	***	0,96	(0,21)		0,97	(0,21)	
Colombie-Britannique	0,95	(0,15)							
Prairies	1,22	(0,16)	^a						
Québec	2,05	(0,30)	***						
Est du Canada	1,43	(0,24)	**						
Ressources socioéconomiques									
Diplôme d'études secondaires	1,04	(0,16)		1,38	(0,40)		1,28	(0,34)	
Études postsecondaires	1,46	(0,22)	**	1,71	(0,48)	*	1,74	(0,43)	**
Faible revenu	0,69	(0,09)	***	0,78	(0,20)		0,73	(0,17)	
Employé	1,09	(0,14)		1,11	(0,26)		1,44	(0,33)	*
Ressources de réseau									
Participation à un organisme politique	1,64	(0,25)	***	1,83	(0,63)	*	1,36	(0,47)	
Participation à un organisme de bienfaisance	1,34	(0,14)	**	1,13	(0,25)		1,42	(0,33)	^a
Pratique religieuse	1,20	(0,06)	***	1,27	(0,13)		0,88	(0,09)	
Participation au système									
Au fait de l'actualité	1,10	(0,03)	***	1,15	(0,07)	**	1,00	(0,05)	
Confiance envers le gouvernement fédéral	1,46	(0,18)	***	2,10	(0,49)	***	1,60	(0,35)	**
Pseudo R ²		0,17			0,25			0,12	
N		4 480			1 062			467	

***p<0,01; **p<0; *p<0,1; ^ap<0,15

[‡]Données fondées sur l'échantillon de la population générale de l'enquête ESC de 2000 (pondérées).

[†]Données fondées sur le sous-échantillon d'Autochtones de l'enquête ESC de 2004.

Bien entendu, ce qui nous intéresse réellement, ce sont les résultats du modèle fondé sur l'échantillon d'Autochtones. Nous avons suggéré que les variables explicatives standard de la participation, qui reposent en grande partie sur des ressources socioéconomiques, de réseaux et psychologiques, peuvent expliquer en partie la faible participation des Autochtones. Les données présentées dans le tableau 3 soutiennent cette suggestion. Comme prévu, les jeunes Autochtones sont moins susceptibles de voter que les personnes âgées de 30 à 50 ans. De même, les aînés sont moins susceptibles de voter que les personnes d'âge moyen. De plus, il importe de noter que, comme nous l'avons mentionné précédemment, l'effet lié à la résidence en milieu urbain disparaît en grande partie lorsque les autres variables sont contrôlées. Cela suggère que l'effet du lieu de résidence (rural ou urbain) constaté dans le tableau 2 est grandement attribuable aux différences d'âge et de ressources plutôt qu'à un facteur spécifique de l'expérience urbaine ou rurale en tant que telle.

En termes de ressources, de façon similaire aux modèles fondés sur la population générale, le modèle fondé sur l'échantillon d'Autochtones nous a permis de constater que l'atteinte du niveau d'études postsecondaires avait un effet positif et considérable. Nous avons également remarqué un effet faible, mais significatif, lié à l'emploi, mais aucun effet comparable lié au revenu. Toutefois, il importe de noter que 46 % des Autochtones de l'échantillon avaient un faible revenu (c'est-à-dire un revenu inférieur à 20 000 \$). Comme le questionnaire n'incluait pas de catégories de revenu inférieur à 20 000 \$ pour certains membres du sous-échantillon d'Autochtones, nous n'avons pas été en mesure d'estimer les effets du revenu avec précision³⁰. Cependant, si nous tenons seulement compte des répondants dont la déclaration de salaire détaillée a été vérifiée, la tendance est assurément conforme aux estimations faites pour la population générale, à savoir que les personnes à faible revenu sont moins susceptibles de voter.

Pour ce qui est de la participation à un réseau et des facteurs psychologiques, les résultats de notre étude appuient de façon limitée l'importance de ces variables lors du contrôle des ressources socioéconomiques. La participation à des organismes de bienfaisance a un effet positif qui a presque une signification statistique, mais ni la participation à un organisme politique ni la pratique religieuse ne sont significatives. De façon similaire, nous n'avons trouvé aucune preuve que le fait de se tenir au courant de l'actualité augmente les probabilités de vote. Par contre, les Autochtones qui font confiance au « gouvernement fédéral à Ottawa » sont plus susceptibles de voter que ceux qui ne lui font jamais ou presque jamais confiance. Il s'agit d'une constatation importante. En effet, si le fait de faire confiance au gouvernement fédéral peut avoir une signification particulière pour les collectivités autochtones avec lesquelles le gouvernement a entretenu des relations fondées sur l'oppression et qui demeurent litigieuses dans bien des cas, il est frappant de noter que, tout comme pour la population générale, la confiance a un effet positif et significatif chez les Autochtones.

En somme, il semble que les ressources, surtout les ressources socioéconomiques, permettent d'expliquer partiellement la faible participation des collectivités autochtones du Canada. Cela va de pair avec l'interprétation du comportement politique brièvement exposée dans notre introduction. Il est bien connu que les Autochtones forment une des collectivités les plus désavantagées du Canada³¹. Les résultats suggèrent que leur désavantage collectif peut se traduire par une participation électorale inférieure. Pourtant, il importe de noter que le modèle des Autochtones fonctionne moins bien que celui de la population générale; en effet, il affiche un pseudo R^2 inférieur et, en général, il compte moins de variables ayant une signification statistique. Cela indique que, même si les ressources doivent être considérées, d'autres facteurs peuvent jouer un rôle important dans l'explication du taux de participation des peuples autochtones.

Le regroupement de l'échantillon d'Autochtones avec celui de la population générale de l'enquête ESC nous permet de confirmer cette suggestion (non illustré)³². En utilisant un modèle simple contenant une seule variable nominale de l'appartenance à l'échantillon d'Autochtones, nous avons constaté, comme nous nous y attendions, un effet négatif et significatif (rapport de cotes de 0,345). Autrement dit, si nous ne contrôlons aucune autre variable, la probabilité de vote des Autochtones de notre échantillon correspond environ au tiers de celle des non-Autochtones. Si nous ajoutons les trois ensembles de variables de contrôle au tableau 3, la variable nominale des Autochtones demeure négative et significative, mais la probabilité de vote augmente et

correspond à environ la moitié de celle des non-Autochtones. Cela confirme que notre modèle fondé sur les ressources permet d'expliquer – mais seulement partiellement – la tendance des Autochtones à s'abstenir de voter. Le grand écart existant encore entre les probabilités de vote des Autochtones et des non-Autochtones nécessite un examen.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la documentation sur la politique autochtone fournit un point de vue intéressant et nuancé sur la participation des Autochtones à la vie politique fédérale du Canada. Les thèses du nationalisme et du postnationalisme, comme nous les désignons, suggèrent que les peuples autochtones ont une relation unique, c'est-à-dire de nation à nation, avec l'État canadien. Les deux thèses indiquent également que l'état fédéral a toujours fait figure d'opresseur pour ces collectivités et que, souvent, ces dernières considèrent d'autres moyens de participation comme étant plus légitimes. En nous fondant sur cette documentation, nous suggérons, en plus des différences liées aux ressources importantes, que trois ensembles de facteurs additionnels pourraient expliquer les faibles taux de participation des Autochtones.

Premièrement, les peuples autochtones du Canada ont connu diverses expériences avec l'État canadien qui peuvent être partiellement prises en compte en examinant les Autochtones dans différentes circonstances. Nous pourrions nous attendre à ce que les Autochtones davantage intégrés dans le cadre social dominant soient plus susceptibles de voter aux élections fédérales et que, au contraire, ceux qui habitent dans une réserve et qui parlent quotidiennement une langue ancestrale soient plus susceptibles d'adhérer aux thèses du nationalisme et du postcolonialisme. Cependant, notre examen précédent sur l'effet du lieu de résidence (dans une réserve) et de la langue parlée à la maison a fourni peu de preuves à l'appui de cet argument; en effet, nous avons constaté que le taux de participation des Autochtones vivant en réserve était semblable à celui des Autochtones habitant hors réserve. De plus, nous avons remarqué que la langue parlée à la maison avait un effet plus nuancé que prévu sur la participation : les Autochtones de langue pied-noir sont moins susceptibles de voter que les Autochtones de langue crie; ceux qui parlent l'anglais se situent entre ces deux pôles.

Deuxièmement, la documentation sur la politique autochtone indique que la non-participation des Autochtones aux élections canadiennes ne signifie pas que ces derniers sont indifférents à la politique, mais plutôt qu'ils considèrent leurs organismes communautaires comme les lieux appropriés pour la mobilisation politique. La documentation sur le nationalisme indique que ces organismes sont les gouvernements de bandes, alors que la documentation sur le postcolonialisme mentionne d'autres types de participation, comme les mouvements sociaux et l'action directe. Nous ne sommes pas en mesure de distinguer les types de participation à des organismes dans notre échantillon, mais les thèses du nationalisme et du postcolonialisme suggèrent qu'il est normal de s'attendre à ce que les peuples autochtones participent aux organismes de leur collectivité plutôt qu'à ceux du gouvernement fédéral.

Troisièmement, la faible participation des Autochtones peut s'expliquer par leur attitude d'abstention envers la vie politique canadienne. Si les Autochtones ne s'identifient pas à l'État canadien, nous pouvons nous attendre à ce qu'ils soient moins portés à participer aux élections. De même, le fait d'avoir une opinion négative sur les relations entre l'État canadien et les collectivités autochtones peut avoir un impact; en effet, une personne peut être moins disposée à participer à un processus (des élections fédérales) si elle entretient une relation litigieuse avec

l'institution plus large qui en est responsable (le gouvernement fédéral). Une telle attitude d'abstention peut se traduire par le remplacement d'une identité nationale canadienne par une identité autochtone, comme la thèse du nationalisme le laisse entendre. Elle peut également se traduire par une non-participation aux structures de gouvernance canadiennes et autochtones et l'adoption d'une forme de participation plus directe, comme la thèse du postcolonialisme le propose. En tout état de cause, un examen approfondi de l'opinion des Autochtones à l'égard de l'État canadien et de leurs relations est nécessaire si on veut comprendre leur participation électorale.

Nous avons examiné chacune de ces hypothèses à l'aide de l'échantillon d'Autochtones de l'enquête ESC, puis versé les résultats connexes dans le tableau 4. La colonne 1 est fondée sur l'hypothèse de l'expérience particulière afin de déterminer si la résidence en réserve et la langue permettent de faire une distinction entre les électeurs et les non-électeurs. Pour différencier cette dernière des distinctions provinciales mentionnées précédemment, nous avons aussi employé des variables de contrôle dans le modèle de l'Alberta et du Manitoba et utilisé le modèle de la Saskatchewan comme référence.

Tableau 4 : Trois hypothèses sur la participation des Autochtones									
	Expérience différente			Autre type de participation			Attitude à l'égard de l'État		
	RC	(s.e.)	Code	RC	(s.e.)	Code	RC	(s.e.)	Code
Données démographiques									
Jeunes	0,10	(0,04)	***	0,11	(0,04)	***	0,08	(0,03)	***
Aînés	0,31	(0,10)	***	0,29	(0,09)	***	0,22	(0,08)	***
Milieu urbain	0,72	(0,26)		0,65	(0,23)		0,64	(0,25)	
Femmes	1,18	(0,27)		1,21	(0,28)		1,08	(0,27)	
Mariage ou union de fait	0,96	(0,22)		0,98	(0,23)		0,95	(0,24)	
Alberta	0,84	(0,28)		1,27	(0,35)		0,81	(0,30)	
Manitoba	1,38	(0,38)		2,15	(0,58)		1,53	(0,47)	
Ressources socioéconomiques									
Diplôme d'études secondaires	1,35	(0,37)		0,66	(0,16)		1,52	(0,45)	
Études postsecondaires	2,27	(0,60)	***	1,22	(0,30)	***	2,29	(0,69)	***
Faible revenu	0,71	(0,17)	^a	1,12	(0,41)	*	0,60	(0,16)	**
Employé	1,35	(0,32)		1,22	(0,31)		1,27	(0,33)	
Ressources de réseau									
Participation à un organisme politique	1,06	(0,38)		0,85	(0,10)		1,22	(0,50)	
Participation à un organisme de bienfaisance	1,45	(0,35)	^a	1,05	(0,06)		0,94	(0,26)	
Pratique religieuse	0,89	(0,10)		1,63	(0,38)		0,93	(0,12)	
Participation au système									
Au fait de l'actualité	1,07	(0,06)		0,83	(0,28)		1,03	(0,07)	
Confiance envers le gouvernement fédéral	1,56	(0,36)	**	1,39	(0,39)	**	1,40	(0,37)	

	Expérience différente			Autre type de participation			Attitude à l'égard de l'État		
	RC	(s.e.)	Code	RC	(s.e.)	Code	RC	(s.e.)	Code
Hypothèses sur les Autochtones									
Résidence (en réserve)	0,87	(0,26)		0,79	(0,25)		0,80	(0,26)	
Langue parlée à la maison – pied-noir	0,44	(0,21)	*	0,40	(0,20)	*	0,36	(0,20)	*
Langue parlée à la maison – cri	2,82	(0,87)	***	3,08	(0,96)	***	2,98	(1,02)	***
Participation à un organisme autochtone				1,71	(0,43)	**	1,83	(0,49)	**
Se considère plus comme un Autochtone que comme un Canadien							0,99	(0,25)	
Niveau d'insatisfaction							0,95	(0,08)	
Pseudo R ²		0,167			0,173			0,193	
N		464			453			410	

***p<0,01; **p<0; *p< 0,10; ^ap<0,15

Source : Échantillon d'Autochtones de l'enquête ESC de 2004.

Conformément à ce que nous avons mentionné précédemment, nous n'avons constaté aucune différence entre les taux de participation des Autochtones en réserve et ceux des Autochtones hors réserve. Fait intéressant, nous avons toutefois encore remarqué des différences considérables entre les communautés linguistiques. Contrairement à ce que nous nous attendions, à savoir que les anglophones seraient davantage intégrés dans le système politique canadien, nous continuons de remarquer des différences considérables entre les Autochtones de langue pied-noir, anglaise et crie. Ceux qui parlent le pied-noir sont beaucoup *moins* susceptibles de voter que ceux qui parlent l'anglais à la maison, tandis que ceux qui parlent le cri sont beaucoup *plus* susceptibles de voter que ceux qui parlent l'anglais. Cette conclusion est demeurée la même malgré l'utilisation de variables liées à la province de résidence (les Pieds-Noirs de notre échantillon habitaient principalement en Alberta) et de variables liées aux différences démographiques et socioéconomiques qui peuvent exister entre ces groupes linguistiques.

Comment pouvons-nous expliquer cette situation? Nous pensons que ces différences reflètent les expériences que les divers groupes ont eues avec le gouvernement fédéral, mais un examen approfondi de la situation et des circonstances propres à ces trois groupes linguistiques est évidemment nécessaire. Toutefois, l'existence de ces différences et leur résistance à l'utilisation d'un ensemble de variables de contrôle rigoureuses indiquent qu'il s'agit de différences réelles. Nous conseillons aux décideurs qui veulent favoriser la participation des collectivités autochtones de concentrer leurs efforts sur les collectivités individuelles et d'examiner comment les circonstances et l'histoire propres à chacune peuvent avoir un impact sur la participation aux élections fédérales³³.

Cependant, la faible participation des Autochtones ne serait pas aussi déconcertante s'il y avait des preuves que leur voix était entendue d'autres façons, ce qui leur permettrait d'exprimer leurs inquiétudes aux politiciens fédéraux de haut niveau (thèse du nationalisme) ou dans la rue (thèse du postcolonialisme). La colonne 2 du tableau 4 porte sur l'hypothèse que les peuples autochtones tournent le dos à la politique fédérale et participent à des organismes en lien avec leur identité. Il convient de noter que cette hypothèse est en opposition directe avec ce qui est

présenté dans les études classiques sur le comportement électoral, à savoir que la participation engendre la participation.

Dans le tableau 4, nous n'avons constaté aucune preuve que la participation à des organismes autochtones entraînait une non-participation à la politique fédérale canadienne. En réalité, conformément à un modèle de la participation politique fondé sur des ressources, nous avons remarqué que ceux qui déclaraient participer à un organisme autochtone étaient 1,7 fois plus susceptibles de voter que ceux qui ne participaient pas à de tels organismes. Autrement dit, nous n'avons trouvé aucune preuve que la participation à des organismes autochtones concurrençait la participation aux institutions politiques conventionnelles. Au contraire, la participation à de tels organismes semble favoriser la participation aux élections fédérales. Il s'agit d'une conclusion particulièrement importante parce qu'environ 35 % des répondants autochtones de l'enquête ESC ont déclaré participer à un organisme autochtone. Même si certains chercheurs craignent que ces organismes soient en concurrence avec les institutions fédérales, ce résultat suggère que les organismes autochtones représentent un important moyen d'inciter les collectivités des Premières nations à participer aux élections fédérales.

Les recherches futures devraient tenter de clarifier plus directement la nature de la participation des Autochtones à leurs organismes. S'agit-il d'organismes « classiques » qui correspondent généralement aux organismes non autochtones types ou d'une politique plus « radicale » qui pourrait promouvoir le rejet de toute forme de participation politique conventionnelle? Nous sommes d'avis que, pour mieux examiner la thèse du postcolonialisme, il faudrait cibler les participants d'organismes radicaux, ce que nos données ne nous permettent pas de faire. Par ailleurs, il est important de noter que la découverte selon laquelle la participation à des organismes autochtones favorise généralement la participation électorale va directement à l'encontre de la thèse du nationalisme.

La colonne 3 contient deux variables supplémentaires propres aux Autochtones afin d'examiner l'hypothèse sur l'attitude d'abstention. Après leur avoir expliqué que certaines personnes se considéraient davantage comme des Autochtones que des Canadiens, et vice versa, nous avons demandé aux répondants de nous dire comment ils se considéraient. Nous avons utilisé une variable nominale pour ceux qui ont déclaré se considérer d'abord et avant tout comme des Autochtones. L'autre variable est le total de l'échelle additive des réponses que les répondants ont fournies sur leur niveau de satisfaction (échelle d'évaluation en quatre points) à l'égard des efforts déployés par le gouvernement fédéral pour régler les deux enjeux de longue date suivants : les tentatives de négociation d'ententes sur l'autonomie gouvernementale et les revendications territoriales. Plus le total de l'échelle additive était élevé, plus l'insatisfaction des répondants était grande. Ensemble, ces deux variables nous ont permis de faire une vérification empirique des allégations présentées dans la documentation sur le nationalisme et le postcolonialisme, à savoir que les Autochtones se considèrent comme une nation distincte entretenant une relation litigieuse avec le gouvernement fédéral. Ceux qui se considèrent davantage comme des Autochtones et qui sont insatisfaits des efforts déployés par le gouvernement fédéral pour répondre à leurs revendications peuvent être particulièrement susceptibles de se détourner de la politique fédérale.

Même si cette hypothèse est répandue, nous n'avons pas constaté que l'une ou l'autre de ces deux variables avaient un impact sur la participation des Autochtones des Prairies³⁴. Il convient également de noter que l'utilisation de ces variables affaiblit l'effet de la confiance envers le gouvernement fédéral, diminuant ainsi la signification statistique du modèle en question. Cela est principalement attribuable à la corrélation (0,39) qui existe entre la confiance envers le gouvernement fédéral et l'échelle d'insatisfaction. Ce résultat cadre avec notre suggestion selon laquelle même si la confiance envers le gouvernement influe sur la propension à voter de la population générale et des peuples autochtones, chez ces derniers, elle peut très bien être liée à la relation coloniale au sein de laquelle les traités et les revendications territoriales jouent un rôle important.

Tout cela ne signifie pas que les attitudes adoptées à l'égard du gouvernement fédéral ne jouent aucun rôle dans la participation aux élections fédérales. Nos mesures ne nous permettent peut-être simplement pas d'établir ce lien. De plus, il est possible qu'il existe une corrélation entre l'adoption de certaines attitudes et les variables liées à la démographie et aux ressources qui sont utilisées dans le modèle en question.

Selon la thèse du postcolonialisme, nous devons peut-être nous attendre à ce que les attitudes adoptées à l'égard des institutions fédérales jouent un rôle plus important chez certains groupes d'Autochtones, surtout chez les jeunes (comme nous l'avons mentionné précédemment). À titre d'exemple, Alfred et ses collègues ont fait valoir que la tendance d'abstention chez les jeunes Autochtones était le reflet de l'adoption d'autres formes de participation politique plus directes³⁵. Ils agissent ainsi parce qu'ils critiquent vivement la politique conventionnelle des organismes fédéraux canadiens et des organismes autochtones classiques. Par conséquent, nous pouvons nous attendre à ce que l'identité autochtone et l'insatisfaction jouent un rôle plus important pour les jeunes qui ont grandi dans un contexte postcolonialiste.

Nous avons constaté que les attitudes à l'égard de l'État étaient importantes chez les jeunes, mais pas de la manière suggérée par la thèse du postcolonialisme. Le tableau 5 présente les estimations pour le modèle fondé seulement sur des Autochtones âgés de 30 ans et moins. (Nous avons également exclu les variables communautaires en raison de la petite taille de l'échantillon.) Étonnamment, nous avons découvert qu'en réalité l'insatisfaction quant aux tentatives du gouvernement fédéral pour répondre aux revendications territoriales de longue date et conclure des traités *incitait* les jeunes à voter ($p < 0,10$). Les jeunes qui sont insatisfaits sont plus susceptibles de déclarer avoir voté à la dernière élection fédérale. De plus, la confiance envers le gouvernement fédéral à Ottawa joue également un rôle significatif et semble avoir un effet particulièrement important chez les jeunes. En effet, la probabilité de vote des jeunes Autochtones qui ont déclaré pouvoir en partie compter sur le gouvernement fédéral pour faire ce qui est juste est plus de 3,5 fois plus élevée que celle des jeunes Autochtones qui ont déclaré n'avoir jamais ou presque jamais confiance dans le gouvernement fédéral.

Tableau 5 : Modèle sur la participation des jeunes			
	RC	(s.e.)	Code
Données démographiques			
Milieu urbain	1,09	(0,72)	
Femmes	0,94	(0,52)	
Mariage ou union de fait	0,19	(0,12)	**
Alberta	0,21	(0,16)	**
Manitoba	0,37	(0,24)	a
Ressources socioéconomiques			
Diplôme d'études secondaires	5,09	(3,29)	**
Études postsecondaires	13,02	(9,94)	**
Faible revenu	0,50	(0,28)	
Employé	1,97	(1,13)	
Ressources de réseau			
Participation à un organisme politique	3,53	(2,83)	a
Participation à un organisme de bienfaisance	2,29	(1,51)	
Pratique religieuse	0,82	(0,23)	
Participation au système			
Au fait de l'actualité	0,91	(0,14)	
Confiance envers le gouvernement fédéral	3,61	(2,33)	**
Hypothèses sur les Autochtones			
Participation à un organisme autochtone	0,46	(0,28)	
Se considère plus comme un Autochtone que comme un Canadien	2,20	(1,30)	
Niveau d'insatisfaction	1,39	(0,27)	*
Pseudo R ²	0,277		
N	123		
***p<0,01; **p<0; *p<0,10; ^a p<0,15			
Source : Échantillon d'Autochtones de l'enquête ESC de 2004. Le modèle porte uniquement sur les répondants qui ont déclaré être âgés de 30 ans ou moins.			

Ces résultats suggèrent que, chez les jeunes Autochtones, l'insatisfaction sur les négociations et la confiance envers le gouvernement fédéral favorisent la participation électorale. Cette découverte a des répercussions sur la thèse du postcolonialisme, qui semble indiquer que la méfiance à l'égard du gouvernement fédéral et l'insatisfaction quant à ses négociations avec les collectivités des Premières nations devraient pousser les Autochtones à s'impliquer dans des formes alternatives de participation. Nous avons constaté au contraire qu'en fait, de telles attitudes favorisaient la participation à la forme très conventionnelle du vote aux élections fédérales

Discussion et conclusions

L'objectif du présent document était de déterminer à quel point les modèles classiques fondés sur des ressources permettaient d'expliquer les faibles taux de participation des collectivités des Premières nations du Canada. En plus d'importants facteurs liés à l'âge, nous avons découvert que des ressources – surtout les ressources socioéconomiques comme l'éducation – jouaient un rôle important dans l'explication du comportement électoral des Canadiens d'origine autochtone.

En plus de l'importance des ressources, les résultats de notre étude soulignent l'importance de variables spécifiques aux Autochtones. L'utilisation stricte d'un modèle fondé sur les ressources pour les collectivités autochtones ne tient pas compte de la situation des peuples autochtones canadiens. Il est impossible de faire abstraction des relations uniques qu'ils entretiennent avec l'État, relations entachées d'une histoire d'oppression. Les résultats de notre étude suggèrent qu'il y a d'importantes différences entre les collectivités autochtones en ce qui concerne la disposition à voter. Nous avons constaté peu de différences entre les Autochtones habitant ou non dans une réserve, mais d'importantes différences entre les bandes et les groupes linguistiques. De plus, nous avons découvert que la participation à des organismes autochtones avait un effet positif sur la participation électorale. Enfin, nous avons également remarqué que les attitudes envers le gouvernement fédéral et ses négociations avec les collectivités des Premières nations pouvaient inciter les jeunes Autochtones à s'exprimer par le vote.

Les implications de cette recherche sur les politiques sont au nombre de trois. En premier lieu, le désavantage des collectivités autochtones sur le plan des ressources socioéconomiques est une importante cause de leur faible participation. Si la voix des Autochtones importe dans le cadre du processus électoral, il est par conséquent essentiel de s'assurer que leurs collectivités disposent de ressources adéquates pour y participer. Le taux de pauvreté et les faibles niveaux de scolarité, disproportionnés au regard de ceux de la population générale, garantissent la sous-représentation des collectivités autochtones aux urnes.

En deuxième lieu, les résultats de notre étude soulignent l'importance de la promotion de la participation aux organismes autochtones, qui ne devraient pas être considérés comme des systèmes de représentation rivaux favorisant la non-participation aux élections fédérales canadiennes³⁶. Au contraire, une société civile autochtone saine et dynamique favorise l'expression tant au sein des collectivités autochtones qu'aux élections fédérales.

En dernier lieu, nous avons découvert que les jeunes Autochtones sont disposés à voter pour exprimer leurs inquiétudes à propos des enjeux autochtones et que cette disposition est favorisée par la confiance à l'égard du gouvernement fédéral. Si nous désirons que les Autochtones participent aux institutions fédérales, il est important que les négociations avec les collectivités des Premières nations se poursuivent en bonne foi pour résoudre les conflits de longue date. Les jeunes Autochtones qui ne comptent pas sur le gouvernement fédéral pour faire ce qui est juste sont beaucoup plus susceptibles de se détourner de la politique fédérale.

Bibliographie

- ALFRED, Taiaiake. *Heeding the Voices of Our Ancestors: Kahnawake Mohawk Politics and the Rise of Native Nationalism*, Toronto, Oxford University Press, 1995.
- ALFRED, Taiaiake, et Lana LOWE. *Warrior Societies in Contemporary Indigenous Communities*, Toronto, Gouvernement de l'Ontario, 2005.
- ALFRED, Taiaiake, Brock PITAWANAKWAT et Jackie PRICE. *The Meaning of Political Participation for Indigenous Youth* [ressource électronique], Ottawa, rapport de recherche des RCRPP, 2007.
- BEDFORD, David. « Participation de l'électorat autochtone en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick », *Perspectives électorales*, vol. 5, n° 3, novembre 2003, p. 18-23.
- BEDFORD, David, et Sidney POBIHUSHCHY. « On-Reserve Status Indian Voter Participation in the Maritimes », *Revue canadienne des études autochtones*, vol. 15, n° 2, 1995, p. 255-278.
- BERELSON, Bernard R., Paul F. LAZARFELD et William N. MCPHEE. *Voting: A Study of Opinion Formation in a Presidential Campaign*, Chicago, University of Chicago Press, 1954.
- BLAIS, André, Elisabeth GIDENGIL, Neil NEVITTE et Richard NADEAU. « Where Does Turnout Decline Come From? », *European Journal of Political Research*, vol. 43, 2004, p 221-236.
- CAIRNS, Alan C. « La participation électorale des Autochtones dans la communauté canadienne », *Perspectives électorales*, vol. 5, n° 3, novembre 2003, p. 2-10.
- CAIRNS, Alan C. *First Nations and the Canadian State: In Search of Coexistence*, Kingston, Institute of Intergovernmental Relations, Queen's University, 2005.
- CAMPBELL, Angus, Philip E. CONVERSE, Warren E. MILLER et Donald E. STOKES. *The American Voter*, New York, John Wiley & Sons, 1960.
- COLEMAN, James. « Social Capital in the Creation of Human Capital », *American Journal of Sociology*, vol. 94, 1988, p. 95-120.
- DAHL, Robert A. *Democracy and Its Critics*, New Haven, Yale University Press, 1989.
- DELLI CARPINI, Michael, et Scott KEETER. *What Americans Know About Politics and Why It Matters*, New Haven, Yale University Press, 1996.
- GUÉRIN, Daniel. « La participation des Autochtones aux élections fédérales canadiennes : tendances et conséquences », *Perspectives électorales*, vol. 5, n° 3, novembre 2003, p. 11-17.
- HOWE, Paul. « Les causes non politiques du manque d'intérêt des jeunes pour la politique », *Démocratie canadienne : réintégrer les jeunes dans le processus politique*, Montréal, Centre de recherche et d'information sur le Canada, 2004, p. 12-15.
- JOHNSTON, Richard, Scott J. MATTHEWS et Amanda BITTNER. « Turnout and the Party System in Canada, 1988-2004 », *Electoral Studies*, vol. 26, n° 4, décembre 2007, p. 735-745.

- LADNER, Kiera L. « Désaffection et nation : les facteurs de la participation électorale autochtone », *Perspectives électorales*, vol. 5, n° 3, novembre 2003, p. 24-29.
- LADNER, Kiera L., et Michael MCCROSSAN. « La participation des Autochtones aux élections », *Documents de travail sur la participation électorale et les pratiques de rayonnement*, Ottawa, Élections Canada, 2007.
- PENDAKUR, Krishna, et Ravi PENDAKUR. « Aboriginal Income Disparity in Canada », *Metropolis British Columbia Centre of Excellence for Research on Immigration and Diversity*, Working Paper Series, n° 08-15, Vancouver, Metropolis British Columbia, 2008.
- PETERS, Evelyn. « Geographies of Aboriginal People in Canada », *Le Géographe canadien*, vol. 45, n° 1, 2001, p. 138-144.
- PUTNAM, Robert D. *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon and Schuster, 2000.
- SCHOULS, Tim. « Aboriginal Peoples and Electoral Reform in Canada: Differentiated Representation Versus Voter Equality », *Revue canadienne de science politique*, vol. 29, n° 4, 1996, p. 729-749.
- SILVER, Jim, Cyril KEEPER et Michael MACKENZIE. « A Very Hostile System in Which to Live: Aboriginal Electoral Participation », *In Their Own Voices: Building Urban Aboriginal Communities*, Halifax, Fernwood Publishing, 2006.
- TURPEL, Mary Ellen. « Indigenous Peoples' Rights of Political Participation and Self-Determination: Recent International Legal Developments and the Continuing Struggle for Recognition », *Cornell International Law Journal*, vol. 25, n° 3, 1992, p. 579-602.
- VERBA, Sidney, et Norman H. NIE. *Participation in America: Political Democracy and Social Equality*, Chicago, University of Chicago Press, 1972.
- VERBA, Sidney, Kay LEHMAN SCHLOZMAN et Henry E. BRADY. *Voice and Equality: Civic Voluntarism in American Politics*, Cambridge, Harvard University Press, 1995.
- WOLFINGER, Raymond E., et Steven J. ROSENSTONE. *Who Votes?*, New Haven, Yale University Press, 1980.

Notes

¹ Dahl (1989).

² Par exemple, consulter Blais *et al.* (2004) et Howe (2004).

³ Ladner et McCrossan (2007).

⁴ Verba *et al.* (1995); consulter également Verba et Nie (1972).

⁵ Berelson *et al.* (1954); Verba et Nie (1972); Wolfinger et Rosenstone (1980); Verba *et al.* (1995).

⁶ Putnam (2000); Coleman (1988).

⁷ Delli Carpini et Keeter (1996); consulter également Campbell *et al.* (1960).

⁸ Johnston *et al.* (2007).

⁹ Silver *et al.* (2006), p. 109-111.

¹⁰ Pour une analyse du lieu de résidence, consulter Ladner et McCrossan (2007), p. 21. Pour une analyse de l'âge et de la mobilité, consulter Silver *et al.* (2006), p. 109-111.

¹¹ Silver *et al.* (2006), p. 111-112. Consulter également Ladner (2003).

¹² Bedford et Pobihushchy (1995).

¹³ Guérin (2003).

¹⁴ Silver *et al.* (2006), p. 23.

¹⁵ Schouls (1996), p. 744. Selon Schouls, la propension de nombreux peuples autochtones à associer leur citoyenneté exclusivement à leur nation autochtone d'origine constitue un obstacle important à leur participation au Parlement. Ainsi, les peuples autochtones considèrent les institutions du Parlement comme étant idéologiquement sans commune mesure avec les normes et les pratiques qui régissent leurs propres institutions politiques.

¹⁶ Cairns (2005), p. 23-26.

¹⁷ Cairns (2003), p. 6.

¹⁸ Turpel (1992), p. 580.

¹⁹ Alfred (1995), p. 7.

²⁰ Les administrations locales indiennes sont considérées ici parce que les segments de la population autochtone qui soutiennent la thèse du postcolonialisme (p. ex., certaines sections de mouvements « Guerrier » et de jeunes Autochtones) avancent que ces institutions sont également des instruments de colonisation auxquels il faut s'opposer. Consulter Alfred et Lowe (2005).

²¹ Alfred *et al.* (2007), p. 15.

²² Alfred *et al.* (2007).

²³ Les données de l'enquête ESC ont été recueillies par l'Institut de recherche sociale de l'Université York. Le projet ESC a été financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (numéro de subvention : 412-97-0003). L'enquête a été menée sous la direction du D^r Richard Johnston, de l'Université de la Colombie-Britannique.

²⁴ Les divers éléments de l'enquête ESC ont été réunis par l'Institut de recherche sociale (<http://www.isr.yorku.ca/>).

²⁵ Selon les estimations actuelles, environ 50 % des Autochtones habitent hors d'une réserve. Consulter Guérin (2003).

²⁶ Guérin (2003).

²⁷ Bedford (2003). Il est à noter que ceci contredit les études menées sur la participation aux élections fédérales des Indiens inscrits, avançant que les Autochtones du Manitoba sont les moins susceptibles de voter au Canada. Consulter Guérin (2003).

²⁸ Peters (2001).

²⁹ Consulter Guérin (2003). Il affirme que l'importance des enjeux autochtones peut expliquer les taux de participation supérieurs enregistrés dans certaines régions.

³⁰ Le revenu a été calculé selon les réponses fournies à deux questions. Les personnes qui n'ont pas déclaré leur revenu exact à la première question ont dû répondre à une deuxième question où elles devaient sélectionner une catégorie de salaire personnel annuel, la catégorie inférieure étant de 0 \$ à 20 000 \$.

³¹ Par exemple, consulter Pendakur et Pendakur (2008).

³² Comme l'échantillon d'Autochtones n'était pas représentatif, le regroupement des données signifie que nous n'avons pas pu utiliser des pondérations de la population. Ces modèles ne devraient donc pas servir à établir des estimations de la population. Cependant, ils nous ont permis d'évaluer la relation existant entre l'identité autochtone et la participation électorale.

³³ Par exemple, consulter les recommandations que Kiera Ladner et Michael McCrossan ont formulées pour accroître la participation électorale des Autochtones. Ladner et McCrossan (2007), p. 38-41. Pour obtenir une critique sur ces recommandations, consulter Alfred *et al.* (2007), p. 14-15.

³⁴ Notons que d'autres variables ont été étudiées, y compris la fierté d'être Canadien et des échelles d'évaluation du gouvernement fédéral, mais qu'aucune d'entre elles n'a donné des résultats significatifs (résultats non illustrés).

³⁵ Alfred *et al.* (2007).

³⁶ Cairns (2003).